

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

# FEUILLETON ILLUSTRÉ

## PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU &amp; CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

### LES DRAMES INCONNUS

#### PREMIÈRE PARTIE — LE PREMIER MARI XVII.

Et le chevalier, ayant ainsi résonné, crut devoir taire ce détail au juge d'instruction.

Celui-ci avait continué ses questions à Bricard :

— Vous étiez attaché au service particulier de M. de Gabrinoff ?

— M. le compte agréait plus volontiers mes services que ceux d'un autre.

— Rien, dans la soirée d'hier, n'a pu vous faire présager la sanglante catastrophe ?

— Non, monsieur le juge. Hier soir, mon maître, qui comptait ce matin se mettre de bonne heure en chasse, m'ayant aperçu dans l'antichambre quand il quittait le salon pour monter chez lui, m'a dit : " Bricard, demain, dès l'aube." C'était un ordre de venir l'éveiller à la pointe du jour.

— Quelle heure était-il ?

— Onze heures du soir.

— Jusqu'à ce moment vous ne l'aviez vu recevoir ni visite imprévue, ni lettre quelconque ?

— Non, monsieur le juge.

— Pendant la soirée, ne fût-ce qu'un quart d'heure, il n'a pas disparu ?

— Là-dessus ces messieurs peuvent vous répondre mieux que moi, attendu que j'ignore ce qui s'est passé au salon, répliqua Bricard en désignant le chevalier et les deux chasseurs, invités du château.

Le juge se retourna vers de Saint Dutasse, attendant une réponse à sa question. Ainsi mis en cause, ce dernier répliqua aussitôt :

Je puis vous affirmer que, jusqu'au moment où il s'est retiré dans sa chambre, M. de Gabrinoff ne nous a pas quittés d'une

minute. Après le départ de MM. de Jozèra et d'Armanis qui, ne couchant pas au château, sont partis vers neuf heures, le comte s'est mis à une table de whist avec ces deux messieurs ici présents et moi.

— Il ne vous a pas paru être préoccupé ?

— Pas le moins du monde. Il n'avait souci que de son jeu.

Le juge revint à Bricard :

— Rentré chez lui, le comte ne s'est pas couché ?

— Non, monsieur, il a dû attendre.

— Qu'est qui vous fait dire qu'il a attendu ?

— D'abord parce qu'il ne s'est ni couché ni déshabillé, car les vêtements qui couvrent le cadavre sont les mêmes que le comte portait hier ; ensuite parce que j'avais, dans la journée d'hier, mis deux bougies neuves dans les flambeaux de la cheminée et que, ce matin, j'en ai trouvé une aux trois quarts consumée. A en

juger par ce qui a brûlé de la bougie, mon maître a dû attendre en veillant.

— Attendre quoi ?

— Le moment de partir. Il devait être près de cinq heures du matin quand il a quitté le château... en pleine nuit car, en ce moment de l'année, le jour point à peine à sept heures,



Le garde-chasse abaisse son regard calme sur le cadavre...

—Alors, à votre avis, ce n'est donc pas une résolution subite qui a conduit le comte dans le parc ? Cette longue attente prouve un rendez-vous pris, une heure assignée. En un mot, vous pensez qu'il allait vers un but déterminé ?

—Je le crois.

—Et quel était ce but ?

Bricard hésita en souriant.

—Répondez, dit le magistrat d'un ton sec.

—Dame ! monsieur le juge, mon opinion est que le comte voulait, comme on dit, en revenir à ses moutons. On prétendait à l'office que M. de Gabrinoff s'était fait pincer par le père un beau soir qu'il en contait à la Nicole. Peut-être bien que cette nuit il a voulu retourner à l'assaut.

—Supposez-vous que Nicole ait donné de vive voix un rendez-vous au comte ? Cette longue attente... sans se coucher, ce qui prouve la crainte de ne pas se réveiller à temps... donne à croire, je le répète, à une heure fixée, à un rendez-vous pris et, par conséquent, à une connivence de la part de Nicole. Elle a dû prévenir le comte de vive voix.

—Oh ! non... pas de vive voix. Ni la fille ni le père n'ont paru au château depuis la fameuse scène, et mon maître, pour ne pas exciter la jalousie de madame, qui avait pardonné, n'avait pas mis les pieds dans le parc.

—Alors, bien que vous n'ayez rien vu, le défunt a dû recevoir un billet de cette fille.

A ces mots, Bricard se frappa le front en homme qui se souvient subitement.

—Attendez donc, attendez donc ! fit-il, vous pourriez bien avoir raison. Il me revient maintenant un détail.

—Lequel ?

—Ce matin, quand je suis entré chez le comte, il y avait, voltigeant sur le parquet, des débris de papier brûlé qu'un courant d'air a éparpillés. Il se peut bien que M. le comte ait brûlé un écrit.

—Et cette lettre devait venir de Nicole, complice de son père qui s'est servi d'elle pour attirer M. de Gabrinoff dans le guet-apens qui lui a coûté la vie. La culpabilité de cette fille est démontrée par sa disparition.

Comme le juge achevait de parler, un gendarme accourut essoufflé du château. Son brigadier l'avait envoyé prévenir le magistrat que l'assassin Jacques Cardoze, qu'on était parvenu à arrêter, venait d'être amené au château. Le brigadier faisait demander si, pour la confrontation du meurtrier avec le cadavre il fallait conduire son prisonnier à la maisonnette ou s'il devait attendre le retour du magistrat.

—Non, pas ici, dit le magistrat. Peut-être s'y trouve-t-il quelque signe, convenu entre les coupables, qui aiderait le prisonnier dans sa défense.

Puis, s'adressant à son greffier :

—Fermez porte et volets de cette demeure et posez les scellés. Deux gendarmes veilleront extérieurement pour arrêter la fille si elle se présente.

—Pauvre Nicole ! soupira de Saint-Dutasse, qui, malgré la compromettante absence de la Cardoze, ne pouvait croire à sa culpabilité.

Sur l'ordre du juge, Bricard et ses camarades soulevèrent la table qui supportait le cadavre et on reprit lentement le chemin du château. À mesure qu'ils approchaient, un horrible concert de hurlements et de oris furieux retentissait plus fort aux oreilles des arrivants. On avait été obligé de fermer la

grille pour soustraire le coupable à la rage des paysans. Entassés devant les barreaux, ils injuriaient le prisonnier qui, solidement garrotté, se tenait debout dans un coin de la cour.

Jacques Cardoze se montrait dédaigneux devant cette tempête de l'exécration publique déchaînée contre lui. Pâle et fier, il restait muet. Par moments, il secouait brusquement la tête pour dégager sa vue, aveuglé par les gouttelettes de sang qui coulaient de deux blessures au front faites par des pierres qui lui avaient été lancées.

Le brigadier parut sur le perron.

—Amenez le prisonnier, cria-t-il aux gendarmes qui veillaient à ses côtés.

Et Jacques s'avança vers le château poursuivi par les oris de fureur de la foule qui voyait s'éloigner l'objet de sa haine.

Il n'alla pas bien loin, car, dans le vestibule, il trouva le cadavre couché sur la table qui avait servi de civière.

—Connaissez-vous celui qui est là, mort, devant vous ? demanda le juge au prisonnier.

Les yeux de tous les assistants étaient braqués sur Cardoze pour surprendre son trouble en présence de sa victime. Le garde-chasse abaissa son regard calme sur le cadavre et répondit d'un ton assuré :

—C'est le comte Iwan de Gabrinoff.

—Vous êtes prévenu de l'avoir assassiné. La voix publique vous accuse de vous être jadis répandu en menaces de mort contre le défunt.

—Si, par la voix publique, vous comprenez ces misérables qui beuglent à la grille, la voix publique a menti.

—D'autres témoins, tous des plus honorables, attestent vous avoir entendu, il n'y a pas quinze jours, menacer M. de Gabrinoff de l'abattre comme un chien enragé. Je cite textuellement vos expressions. Les niez-vous ?

—Non. J'ai parlé ce jour-là en père dont on avait voulu déshonorer la fille.

—Reconnaissez-vous, en maintes occasions, avoir montré au comte une haineuse répulsion ?

Le prisonnier hésita un peu.

—Eh bien, oui, fit-il, je le dis franchement, je n'aimais pas M. de Gabrinoff, qui était venu se substituer à mon maître regretté... non, je ne l'aimais pas, et dans ma colère contre lui il y avait de la terreur, car un pressentiment me disait qu'il me serait funeste.

—Un pressentiment ! fit le magistrat avec un léger sourire d'ironie.

—Oh ! il ne faut pas rire de ce pressentiment, car, à cette heure, il a tout l'air d'être devenu pour moi une épouvantable réalité.

—Vous refusez d'avouer ?

—Avouer quoi ?

—Que vous êtes le meurtrier du comte.

À cette question, Cardoze fut pris d'un indicible désespoir qui brisa son énergie ; et il répondit d'une voix suppliante :

—Je vous en conjure, monsieur, cessez de me torturer avec vos demandes. Éloignez ce cadavre de mes yeux ! Le malheur est si vite tombé sur moi, que je ne suis plus sûr de posséder toute ma raison... J'ai des charbons dans le crâne... Je souffre de partout ! Ayez un peu de pitié ! qu'on me laisse le temps de me remettre.

—Emmenez le prisonnier, commanda le juge, persuadé que le coupable jouait la comédie.

Un des spectateurs avait été ému par l'accout de Jacques. C'était de Saint-Dutasse. Tout en regardant partir le garde-chasse entre ses gendarmes, le chevalier murmura :

—Cet homme est innocent ! .. Ah ça, est ce qu'il serait temps de suivre le conseil de Bourguignon... de me mettre sur la planche une collection d'infamies pour enrichir mes vieux jours ?

## XVIII.

Tout en battant le pays à la recherche du meurtrier, les gendarmes avaient semé partout la nouvelle de l'assassinat du comte de Gabrinoff et, de bouche en bouche, elle était enfin arrivée à M. d'Armangis.

Comme l'avait déclaré le chevalier de Saint-Dutasse au juge d'instruction, le jeune homme avait quitté le château la veille au soir, en même temps que M. de Jozères, un peu avant cette dernière partie de whist qu'avait jouée le comte.

En apprenant cette mort, qui faisait veuve la femme pour laquelle il brûlait du plus violent amour, le Parisien avait sauté à cheval, et, moins d'une demi-heure après, sa monture, bouche écumante et flancs déchirés par l'éperon, arrivait dans la cour du château au moment même où le juge d'instruction venait d'entrer dans le parc pour aller relever le cadavre.

On se souvient que M. de Jozères, accouru de la ville avec ce juge d'instruction, avait été reçu par la comtesse à laquelle il accourait prodiguer les consolations. Par la fenêtre du petit boudoir, où il se tenait près de Berthe éplorée, il vit M. d'Armangis descendre de cheval.

—Le bonheur est venu en dormant à ce bon soupireur, car la mort du comte laisse le champ libre à sa passion, pensa-t-il.

Puis, s'adressant à la comtesse qui sanglotait renversée sur les coussins du divan :

—Voici M. d'Armangis qui arrive, lui dit-il.

A peine avait-il prononcé le nom du jeune homme que Berthe se redressant, soudainement frémissante, et s'écriait d'une voix secouée par la plus poignante angoisse :

—Lui ! oh ! non... qu'il n'entre pas !

Comme le magistrat la regardait tout surpris, elle ajouta rougissante et baissant la voix :

—Il me semble qu'il y aurait sacrilège à le recevoir devant le cadavre de mon époux...

Et elle se cacha le visage dans les mains après cette sorte d'aveu.

Pendant une seconde, M. de Jozères avait été procureur du roi, l'émotion subite de Berthe lui avait fait naître la pensée qu'elle soupçonnait le jeune homme d'être pour quelque chose dans la mort de son mari.

—Aurait-il poussé le garde-chasse à faire de Berthe une veuve ? s'était-il demandé d'abord.

Mais la courte confession de Mme de Gabrinoff éteignait subitement cette supposition dans l'esprit du magistrat.

Puis, s'adressant à la comtesse :

—Mon enfant, ajouta-t-il, à cette heure que la curiosité de ceux qui vous entourent se préoccupe des plus petits détails, vous ne pouvez refuser votre porte à un ami intime de la maison. Il faut recevoir cette visite.

Il achevait comme un domestique se présentait à la porte du boudoir demandant si la comtesse était visible pour M. d'Armangis.

—Faites entrer, dit Berthe obéissant au conseil de son tuteur.

Pâle, ému, le visage morne, M. d'Armangis apparut bientôt aux regards du magistrat qui le guettait à son arrivée.

—Toi, tu as beau faire une triste mine de circonstance, tu dois, au fond, bénir le bel exploit du garde-chasse, pensa M. de Jozères.

Le visiteur s'inclina devant la veuve qui, les yeux noyés de larmes, lui tendit silencieusement une main sur laquelle il déposa un respectueux baiser. Le procureur eut pitié du mutuel embarras des deux jeunes gens qui se regardaient sans parler et prit la parole :

—Avez-vous entendu dire qu'on ait arrêté le coupable ?

—Non. Sur ma route, j'ai rencontré les gendarmes qui, aidés des paysans, parcouraient le pays en tous sens. On craignait qu'il n'eût franchi la frontière, répondit l'interrogé, dont les yeux ne quittaient pas la comtesse qui avait repris sa pose affaissée sur le divan.

—Ah ! le misérable n'a pas tardé à exécuter la menace que vous et moi nous avons entendue l'autre soir ! continua M. de Jozères.

Il y eut chez M. d'Armangis comme un besoin de protester contre cette clameur publique qui accusait aveuglément un homme sans preuve positive.

—Est-il bien le coupable ? dit-il lentement.

A cette question, Mme de Gabrinoff releva sa tête inclinée et, regardant le jeune homme en face, elle demanda en pesant sur les mots :

—Quel autre pouvait donc vouloir la mort de mon mari ?

A ce moment, les cris haineux des paysans groupés devant la grille annonçaient l'arrivée de Jacques et des gendarmes qui l'avaient capturé.

Cette tempête de malédictions raviva le désespoir de Mme de Gabrinoff, qui se rejeta le visage sur les coussins en faisant entendre de douloureux sanglots. M. de Jozères crut devoir emmener M. d'Armangis et lui souffla à l'oreille :

—L'isolement calmera mieux cette pauvre femme que nos banales consolations.

Et, lui prenant le bras, il entraîna le jeune homme qui sortit les yeux tournés vers Berthe, comme quêteant un regard d'adieu. Mme de Gabrinoff demeura immobile.

Ils arrivèrent dans le vestibule à temps pour assister à l'interrogatoire de Jacques et à sa confrontation avec le cadavre de la victime qu'on venait d'apporter dans cette salle.

Quand, après avoir protesté de son innocence, Cardoze avait été entraîné par les gendarmes, le juge d'instruction s'était rapproché du procureur du roi qui lui faisait signe :

—Et bien ? demanda M. de Jozères.

—Cet homme est l'assassin.

—Vous avez trouvé des preuves ?

—Une seule, mais elle est convaincante.

—Laquelle ?

—C'est l'arme qui a servi au meurtre. Elle a été relevée à un mètre du cadavre.

Après avoir appelé son greffier qui était porteur du couteau de chasse, le juge le lui prit pour le présenter au procureur du roi en ajoutant :

—On affirme que ce couteau a été donné au misérable par le défunt.

—C'est vrai, je puis aussi vous l'attester, dit M. de Jozères en reconnaissant l'arme.

—A son second interrogatoire, je présenterai cette preuve au prévenu.

—Non, laissez-le d'abord s'enfermer dans ses dénégations. recommanda vivement le procureur.

Comme nous l'avons dit, le départ de Cardoze avait laissé M. de Saint-Dutasse se demandant, tout pensif, s'il ne ferait pas bien de suivre l'étrange conseil, donné par Bourguignon, de s'assurer des rentes en exploitant les infamies des autres.

Un gros soupir qui retentit derrière lui, en l'arrachant à ses réflexions, le fit se retourner.

—Est-ce toi qui souffles ainsi ? demanda le chevalier en reconnaissant son valet.

—Hélas ! oui.

—Et d'où vient ton chagrin ?

—De cette scène devant un cadavre, à laquelle je viens aussi d'assister.

—Tu t'intéressais donc à ce pauvre de Gabrinoff ?

Bourguignon dessina des lèvres une dédaigneuse moue et répondit sérieusement :

—Comme à une guigüe.

—Alors pourquoi geins-tu ?

—C'est que je pense à monsieur le chevalier qui n'aura pas toujours cet âge folâtre de quarante sept ans... Encore quelques années et sa première jeunesse se sera envolée... Alors sonnera l'âge de la raison et...

—Ah ! oui, ton refrain habituel : Et je n'aurai pas le sou, interrompit de Saint-Dutasse en riant.

—Tandis que si monsieur le chevalier me faisait l'insigne honneur de bien peser certain petit conseil que j'ai eu l'extrême hardiesse de lui donner...

—Mais puisque je t'ai dit que j'y réfléchirais.

A cette réponse, Bourguignon poussa un second et tout aussi énorme soupir, puis, en balançant la tête, il répliqua :

—Oui, mais à trop réfléchir on laisse quelquefois échapper de bien bonnes occasions.

—Où vois-tu donc de bonnes occasions ?

—Est-ce que monsieur croit ce Cardoze coupable ?

—Non.

—Eh bien, si monsieur voulait s'en donner la peine, je crois que, dans cette affaire, il trouverait quelques douceurs à s'assurer pour l'avenir.

—Ah ça, selon toi, quel est donc l'assassin ?

Le valet haussa les épaules en disant :

—A coup sûr ce n'est pas Jacques.

Puis, avec son imperturbable flegme, il ajouta après un petit silence :

—Que monsieur le chevalier voie bien où M. de Jozères mettra la main : moi je guetterai où Bricard posera le pied.

Et, sans autre explication, il s'éloigna roide comme un pieu.

Involontairement, le pique-assiette, resté seul, tourna son regard vers M. de Jozères qui causait avec le juge d'instruction.

—Figure d'honnête homme pourtant, dit-il, soit ! étudions-le à fond.

Le lendemain eut lieu l'enterrement de M. de Gabrinoff. De tous les environs, la foule accourut pour rendre les derniers devoirs à la victime. Suivant la coutume, la veuve ne pouvait assister aux obsèques. Après avoir fait observer à Berthe que tout le personnel du château suivrait la cérémonie, comme de Saint-Dutasse proposait de lui tenir compagnie en son isolement, la comtesse lui répondit tristement :

—Meroi, mon bon chevalier, accompagnez M. de Gabrinoff à sa dernière demeure. Puisque l'usage m'interdit cette conso-

lation, je profiterai de ma solitude pour aller prier à l'endroit du parc où a succombé mon infortuné mari.

Effectivement, dès qu'elle fut seule, la comtesse prit le chemin de la maison du garde.

Comment, elle qui n'avait pas quitté le château depuis la nouvelle de l'assassinat, pouvait-elle exactement retrouver le taillis dans lequel avait été relevé le cadavre ? Il faut croire qu'elle s'était bien fait renseigner, car elle arriva sans hésitation au point précis où était tombé le comte. Après avoir, durant dix secondes, examiné cette place des yeux, Berthe, sans doute pour s'agenouiller, se pencha vers la terre quand, tout à coup, se fit entendre une voix moqueuse qui demandait :

—Madame cherche quelque chose ?

C'était Bricard qui se tenait de l'autre côté du taillis.

## XIX.

Le procès du garde-chasse fut des plus lents à s'instruire.

Pendant sa prévention, Jacques avait demandé à voir sa fille et Mme de Gabrinoff. Le rigoureux secret auquel il était tenu suffisant pour justifier tout refus, on s'était contenté de repousser ses demandes sans lui expliquer l'impossibilité qui s'opposait à la satisfaction de la première. Malgré toutes les recherches, Nicole n'avait pu être retrouvée et la conviction était qu'elle se tenait cachée de l'autre côté de la frontière. C'était l'espoir de parvenir enfin à s'emparer de la complice qui retardait la mise en jugement du principal accusé.

Cinq mois après son arrestation, Jacques n'avait pas encore paru devant le tribunal.

Le plus ardent à presser l'instruction avait été M. de Jozères. Le magistrat voyait là une occasion de réaliser une des deux ambitions qui le dévorait. Après son averse désir de se créer une fortune, le procureur du roi, nous l'avons dit, attendait depuis longtemps qu'une cause retentissante, en appelant l'attention sur lui, l'arrachât du fond de la province pour l'attacher au parquet de Paris. Cette seconde ambition était surtout devenue plus intense depuis que M. de Jozères s'était fait l'intime du chevalier de Saint-Dutasse dont, pour ainsi dire, il avait platement quéité l'amitié.

Bien qu'il n'eût plus de motif pour rester dans une demeure où le deuil avait remplacé les fêtes, le pique-assiette avait remis de jour en jour son départ en disant qu'il était inhumain d'abandonner la charmante veuve en son triste isolement, et puis, ajoutait-il en confidence, il était curieux d'émotions judiciaires et voulait assister au procès de Cardoze. Or, il était arrivé que M. de Jozères, en entendant le chevalier citer à tous propos, comme ceux de ses amis, les noms les plus illustres et les plus titrés ; en le voyant quotidiennement recevoir de Paris des lettres archi armoriées, dont de Saint-Dutasse, pour distraire la comtesse, faisait la lecture, lettres qui, toutes, pouvaient se résumer en cette phrase : " Quand nous revenez-vous, cher chevalier, il n'est pas de bonnes fêtes sans vous ? " il était arrivé, disons-nous, que M. de Jozères avait songé qu'un homme aussi répandu dans la plus haute société pouvait, à un moment utile, lui donner un solide coup d'épaules.

Avant de faire les premières avances, le magistrat méfiant avait d'abord voulu tâter Bourguignon sur la vérité des nombreuses relations de son maître. Dès la première tentative, le laquais avait répondu avec son imperturbable sang-froid :

—J'en suis quelquefois à maudire M. le chevalier de n'avoir pas les ongles creusés.

Et comme le magistrat le regardait tout ébahi d'une aussi excentrique réponse :

—Oui, avait continué Bourguignon, avec les deux ouïsses creuses, mon honoré maître aurait ainsi de la place pour loger tous ces diners qu'on lui offre, et il ne risquerait pas de mécontenter son monde en n'acceptant jamais qu'une seule des cinq ou six invitations qu'on lui adresse chaque jour.

M. de Jozères n'avait pas cru devoir insister davantage auprès d'un aussi fanatique valet. Il n'avait pas tardé d'ailleurs à être complètement renseigné sur le compte du chevalier par M. d'Armaugis lui-même, qui lui avait certifié qu'on se disputait partout la compagnie de l'ancien garde du corps. Donc le magistrat était venu au-devant de M. de Saint-Dutasse, qui s'était d'abord tenu sur une réserve polie, laquelle avait contribué à rendre M. de Jozères plus tenace à gagner une aussi précieuse alliance. Enfin la glace du chevalier avait fondu, et il s'était donné de tout cœur à cette liaison qui s'offrait à lui. Le jour où s'était échangée la sincère et cordiale poignée de main qui cimentait leur amitié, chacun d'eux avait fait sa petite réflexion :

—Il était dur à conquérir ! avait pensé le magistrat.

—Mon renard est tombé de lui-même dans le traquenard ! s'était dit le chevalier.

Et nul ne fut plus aimable, plus empressé et, surtout, plus désireux d'être utile que M. de Saint-Dutasse. Mais chaque fois que M. de Jozères faisait appel à son zèle, le chevalier répondait le sourire aux lèvres :

—Je vous du désir le plus sincère de vous être agréable, cher ami, mais fournissez-moi la plus petite occasion de parler de vous... alors vous me verrez à l'œuvre.

—Ah ! si on jugeait enfin le garde-chasse, souprait le procureur.

Seulement, après toutes ces belles promesses, quand le piquet-assiette se retrouvait avec Bourguignon, il ne manquait pas de s'écrier :

—Tu n'es qu'un imbécile qui me fais perdre mon temps ici avec ce de Jozères. C'est un vulgaire ambitieux. Je l'avais d'abord pris pour un fin matois,

—Attendez donc qu'il trouve sa poule à croquer.

—Oui, mais quand se présentera-t-elle cette poule ?

—Bientôt.

—Et tu crois que j'en pincerai une aile ?

—Je n'aurai pas la hardiesse de fixer d'avance la part que son adresse vaudra à monsieur.

Puis, en songeant à tous ces bons diners et à ces fêtes qui avaient lieu à Paris pendant qu'il restait au fond des Ardennes, la colère revenait au chevalier :

—Oui, reprenait-il, tu n'es qu'un idiot. Je parie que, pas plus que moi avec le magistrat, tu n'as rien découvert sur ton Bricard... Où en es-tu avec lui ?

—Que monsieur me permette d'être une carpe pour la discrétion au sujet de ce drôle. C'est lui qui nous lâchera le bouquet.

—Tu sais donc quelque chose ?

—Une carpe... je me jette aux genoux de monsieur pour obtenir l'autorisation d'être une carpe.

(A CONTINUER.)

Commencé le 3 Juillet 1884 — (No 236).

## LA FIANCÉE DU FORÇAT

### DEUXIÈME PARTIE

#### I.

—Quel ton tragique ! Savez-vous, monsieur Baptiste, que vous êtes fort amusant dans ce rôle de donneur de conseils ! Ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

—Monsieur a peut être raison ?... Comme dit le proverbe : " Les conseillers ne sont pas..."

— " Ne sont pas les payeurs ! " interrompit en riant plus fort le jeune homme.

—Oui ; seulement M. Gromel désire absolument être payé, lui !

—Ce désir est des plus naturels, des plus légitimes.

—Hélas, ce n'est pas un simple désir qu'il exprime.

—Un ordre, peut être ? Je voudrais bien voir ça !

—Plus qu'un ordre : une menace !

—Bah ! bah ! Les créanciers menacent toujours et n'exécutent jamais.

—Je crains qu'il n'exécute et tout de suite.

—Qu'il me bombarde de nouveaux papiers timbrés ! Cela m'amuse. J'en fais collection. C'est ma manie à moi.

—Monsieur le vicomte a tort de plaisanter. Ce n'est plus de papiers timbrés et d'huissiers qu'il s'agit.

—Et de quoi donc ? Il ne m'assassinera pas, je suppose. Tâche de l'apaiser...

—Croyez-moi, monsieur le vicomte, vous feriez mieux de suivre mon conseil.

—Et quel est ce conseil, estimable mentor en livrée ?

—C'est de le recevoir et de l'apaiser vous-même...

—Tu sais que j'ai horreur des scènes de ce genre... Qu'il attende mon mariage, que diable !... Ne serai-je pas bientôt riche, très riche ?... Je me moque de ses poursuites... Qu'il coure tout de suite chez son huissier.

Baptiste fit une légère grimace.

—Hélas ! ce n'est pas chez son huissier qu'il ira en sortant d'ici, si vous ne le calmez pas, si vous ne lui donnez pas un petit compte, comme il dit. Il n'est pas bien exigeant ; il ne réclame pour aujourd'hui que la facture du tapissier de Mlle Stella.

—Une bagatelle, en effet ! soixante huit mille francs. Où veut-il que je les prenne ?

—S'il n'est pas remboursé aujourd'hui, savez-vous ce qu'il fera ?

—Non, cela ne m'intéresse guère.

—Songez, monsieur Raymond, qu'il n'y a que deux pas de cette maison à l'hôtel de M. le comte ; et, comme il est furieux, il ira montrer la facture du mobilier de la chanteuse à...

—A mon père ? Ah ! ah ! ah ! ah !... Il en a vu bien d'autres !

—Non ! ce n'est pas au général...

—A ma mère, alors ?... Bah ! c'est la moindre des choses

—Pas davantage. C'est à mademoiselle elle-même qu'il révélera...

—A ma sœur ?

—Ce n'est pas de Mlle Rosie que je parle, monsieur le vicomte ! dit le valet d'un ton solonel.

Cette fois, Raymond de la Clémaderie ne riait plus.

Le danger lui soublait apparemment plus sérieux.

— C'est à ma cousine, alors, que ce misérable Gromel irait déboucer ma liaison avec...

— Avec la diva de la Renaissance ; oui, monsieur le vicomte ! c'est à Mlle Mathilde elle-même qu'il ira montrer cette petite note de soixante-huit mille francs !...

Et, avec ce sourire gouailleur mêlé de respect, qu'affectent certains domestiques, confidents obligés des fredaines de leurs maîtres :

— Ah ! monsieur fait bien les choses ! Il ne lésine pas avec ses connaissances ! Soixante-huit mille francs ! Rien que pour une facture de tapissier !... Et dire qu'avec cette somme-là je pourrais m'établir, acheter un grand café sur le boulevard ou un restaurant genre Duval !... Je ne sais pas ce que je donnerais pour être une femme, une cocotte, une "artiste !" Monsieur le vicomte m'ontretendrait peut-être et ferait des folies pour moi !

— Imbécile !... Ne t'ai-je pas promis un splendide cadeau le jour de mes noces, en récompense de tes bons et loyaux services ?

— Je suis bien reconnaissant à monsieur le vicomte ; mais, hélas !...

— Hélas, quoi ?

— Il dépend de M. Gromel d'empêcher votre mariage... Ah ! mon Bouillon Duval est bien compromis !

— Ne t'inquiète pas ainsi...

— Vous ne vous doutez pas combien cet usurier est exaspéré ! Je le crois capable de tout... N'avez-vous pas peur que Mlle Mathilde, si elle apprenait votre liaison... ?

— Ma cousine m'épousera, quoi qu'il arrive !... interrompit-il vivement. C'est égal, il faut ménager ce vieux drôle. Fais-le entrer. Je vais...

— Lui donner un acompte ! Ah ! taut mieux !... Cela l'apaisera, et il ne fera pas rompre votre mariage ! J'aurai mon établissement. Je serai patron ; je serai commerçant... Je me vois déjà, parcourant mes salons, une serviette sous le bras, surveillant mon personnel et donnant des poignées de mains aux clients !... Oh ! oui, monsieur le vicomte, donnez-lui un fort acompte !... Ne risquez pas de ruiner mon avenir !

Il ajoutait, à part lui :

— C'est qu'elle ne raffole déjà pas tant de lui, la belle cousine ! J'en sais long là-dessus !

— Un fort acompte ! murmura Raymond en haussant les épaules, où le prendrais-je ? Je n'ai pas le sou. Je vois l'arroser avec un peu d'eau bénite de cour. Allons, Baptiste, introduis-le ?

Quelques instants plus tard, un petit homme d'environ cinquante-cinq ans, à l'œil vil, aux manières obséquieuses, couvert de bijoux, ayant des bagues à tous les doigts, étalant sur un gilet à couleurs voyantes une énorme chaîne de montre, pénétra dans la chambre à coucher de Raymond.

— Ce cher monsieur Gromel ! s'écria le jeune homme en se dressant sur son lit et tendant cinq doigts au visiteur. C'est bien aimable à vous de venir me voir. Comment allez-vous ?

La colère du créancier se calma comme par enchantement devant l'aimable familiarité de son débiteur.

— Très bien, monsieur le vicomte... Seulement je suis gêné, très gêné... Les temps sont durs ; l'argent ne rentre pas. Aussi j'espère que...

— Savez-vous que voilà une éternité que je n'ai eu le plaisir de recevoir votre visite.

— Hé ! monsieur le vicomte...

— Appelez moi : mon cher vicomte ! Vous n'êtes pas un indifférent, vous êtes un ami, que diable ! Pourquoi vous faites-vous si rare ?

— Si rare ! C'est la vingtième fois que je me présente, et à trois heures d'antichambre par fois, répondit avec humeur l'usurier, cela fait bien, si je sais compter...

— Oui, oui, vous savez compter, admirablement compter !

— Cela fait bien soixante heures de pose !

— Vraiment ? que m'apprenez-vous là, mon bon ? Quo ne le disiez-vous plutôt ? C'est la faute de cet animal de Baptiste. Je vais chasser Baptiste.

Il tira le cordon de sonnette qui pendait auprès de son lit. Le valet de chambre apparut :

— Monsieur le vicomte a sonné ?

— Monsieur Baptiste, je vous donne vos huit jours.

Le domestique laissa tomber ses bras, ouvrit de grands yeux.

— Cela vous apprendra à fermer la porte à mes meilleurs amis !

— Soyez indulgent ! Pardonnez lui ; dit M. Gromel. Et puisqu'enfin nous allons pouvoir régler...

— Non ! non ! Je n'admets pas que mes valets élèvent autour de moi un cordon sanitaire.

— C'est moi qui vous demande sa grâce.

— Allons ? Puisque vous le voulez absolument... Baptiste, je retire le congo... Mais ne vous avisez plus de faire faire anti-chambre à cet excellent M. Gromel...

Et, se tournant vers celui-ci :

— Ah ! c'est bien pour vous faire plaisir... Je n'ai rien à vous refuser.

Le domestique se retira en riant sous cape de la petite comédie à laquelle il était habitué. Le créancier se frotta les mains ; son visage s'illumina...

— Vous êtes bien bon, mon cher vicomte ! Et, puisque vous n'avez rien à me refuser...

Il tira de la poche de son pardessus un dossier bourré de papiers.

— Qu'est-ce que c'est que ces paperasses ?

— C'est votre petit compte.

— Ah ! oui, c'est vrai, je suis votre débiteur. Vous m'avez rendu de nombreux services.

— Et bien désintéressés, monsieur le vicomte. J'ai été pour vous un véritable frère, si toutefois je puis me permettre une telle familiarité.

— Permettez-vous, Gromel !

— Je me suis dépouillé pour vous littéralement... Et j'ai été d'une patience !... Aussi je compte bien...

— Oui, vous comptez très bien, je l'ai déjà dit.

— Je compte bien que vous allez solder au moins une partie.

— Une partie ? Que dites-vous là, Gromel !... C'est tout que je veux solder, capital, intérêts et frais : tout, tout, tout !

— Ah ! monsieur le vicomte, vous êtes admirable ! s'écria l'usurier avec enthousiasme...

Et, prenant un bordereau :

— Tenez ! voici le relevé général de votre compte. Cela se monte à 227 mille francs 39 centimes !... Vous avez donc enfin palpé la dot !...

—Pas encore, mais cela ne tardera pas... L'affaire est dans le sac... et, avant trois semaines...

—Hou ! fit Gromel, avec une grimace de désappointement. Voilà si longtemps que vous me dites la même chose ! De renouvellements en renouvellements... d'atermoiements en atermoiements...

—Mais, puisque je vous affirme que ce sera copolu ce soir ! Et même, à ce propos, comme je ne toucherai que le jour de la signature du contrat, je vous propose une dernière affaire, ou, pour être plus exact, je vous demande un dernier service. Gromel, mon ami, mon frère : j'ai besoin de cinq mille francs.

—Cinq mille francs ! s'écria l'usurier en levant les yeux au ciel.

—Naturellement ! Préférez-vous m'en avancer dix mille ?

—Pas même un centime. D'abord parce que je suis au bout de mon rouleau ; que je n'ai plus d'argent ; et ensuite parce que vous me devez déjà une somme énorme. Songez donc : 227,000 fr. 39 centimes... Bien loin de pouvoir rien vous donner, je vous demande en grâce un acompte... Et me le faut absolument.

—Qu'à cela ne tienne ! répliqua Raymond avec un sang-froid imperturbable.

—Ah ! vous allez vous exécuter ?

—Parfaitement. Ainsi, vous vous contentez d'un petit acompte. Je vous dois, disiez-vous ?

—227 mille fr. 39 centimes.

—A merveille. Pour vous prouver ma bonne volonté, je puis du moins vous remettre, dès aujourd'hui, les 39 centimes d'apoint...

M. Gromel se leva indigné.

—En revanche, continua Raymond, vous m'accorderez bien les cinq mille francs qui me sont indispensables ?

—M. le vicomte, vous avez beaucoup d'esprit. Mais la plaisanterie est un peu forte... vous vous moquez de moi...

—Je ne plaisante pas. Voyons ! dit-il en lui prenant amicalement la main ; vous devriez comprendre, mon bon Gromel, que ce n'est pas le moment de réclamer ce que je vous dois ; vous savez très bien que je ne suis pas en état de vous payer.

—Hé ! voilà plus d'un an que vous me bernez... On s'impatiente à la fin... vous m'avez mis sur la paille... deux cent vingt-sept mille francs !

—Trente-neuf centimes, cher Gromel ! Mais là, entre nous, avouez que sur ce total les petits intérêts entrent bien pour quelque chose.

—Oh ! pour si peu !... Au prix où est l'argent ! Et quand les capitaux se cachent !...

—Pas de fumisterie, n'est-ce pas ? Si j'ai reçu en tout et pour tout soixante-quinze ou quatre-vingt mille francs, c'est le bout du monde !... Je ne mentionne que pour mémoire la collection de bibelots sans valeur, que vous m'avez colloqués...

—Ah ! si on peut dire ! Moi qui suis si loyal en affaires ! 75 ou 80,000 francs !... Rien que le mobilier de Mlle Stella vaut...

—Dix-sept mille francs, monsieur Gromel !... Oh ! Ne protestez pas, mon cher ami... Je l'ai fait estimer par un expert. Or, vous me le faites payer soixante-huit mille francs... Francement, ce petit écart entre le prix vendu et le prix réel vous permet bien d'attendre, ce me semble ?

—Ah ! Vous vous méfiez de moi, monsieur le vicomte, et vous avez recours aux lumières d'un expert ?... Que diriez-vous

si, à mon tour, je faisais examiner la facture du tapisier par Mlle Monblant, votre cousine et votre prétendue... ?

Le vicomte de la Clémaderie devint rouge...

—Elle serait sans doute charmée d'apprécier la valeur des riches cadeaux que vous faites à vos...

—Gromel ! interrompit Raymond, joindriez-vous par hasard à vos opérations aussi nombreuses que variées l'industrie du chantage ?

—Monsieur le vicomte ! Je suis un honnête homme ! Un banquier irréprochable, un commerçant d'une probité prouvée... Ne suis-je pas le fondé de pouvoir, le représentant à Paris de la Banque de Falaise pour l'encouragement du commerce et de l'industrie ?

—Allons ! allons ! Ne vous fâchez pas ! Pourquoi aussi me menacez-vous de faire manquer mon mariage ?

—Votre mariage ! votre mariage !... Voilà un an que vous me l'annoncez comme imminent, et que je me laisse aller à vous avancer des sommes folles, sans compter des bijoux, des brillants, des...

—Je vous conseille d'en parler ! Tenez, vous vous rappelez bien le bracelet que j'ai donné à Stella pour sa fête...

—Une pièce splendide, monsieur le vicomte.

—Et que vous m'avez vendu dix-huit mille francs.

—C'était pour rien, monsieur le vicomte !... Des diamants énormes et de la plus belle eau !...

—De la plus belle eau... de boudin, peut-être ! dit en riant le jeune homme.

—Oh ! par exemple !...

—De vous à moi, monsieur Arthur Gromel : la moitié des diamants étaient faux ! Vous m'avez mis dedans.

L'usurier devint pâle.

—Ah ! si vous n'avez pas confiance en moi ! fit-il un peu décontenancé. Je vous affirme...

—Et moi je vous jure que le bracelet peut bien valoir dix-huit cents francs au lieu de dix-huit mille.

—Dites tout de suite que je suis un filou ! un voleur !

—Monsieur Gromel, je vous ferai observer que je n'ai pas prononcé le mot !

Les choses allaient décidément se gâter, et de récriminations en récriminations, l'entretien tournait au tragique. Mais ni le créancier ni son débiteur n'étaient désireux d'arriver à une rupture ouverte.

Celui-ci et celui-là avaient un égal intérêt à se ménager.

Le fondé de pouvoir des banques provinciales de Falaise, Coulommiers et autres lieux n'avait qu'une seule chance de rentrer dans ses avances et Raymond qu'un seul moyen de sortir d'embaras et de s'enrichir. Ils avaient trop besoin l'un et l'autre de la dot de Mathilde, pour que l'harmonie ne se rétablît pas instantanément entre le prêteur et l'emprunteur.

Gromel prit une physionomie digne et triste :

—Monsieur le vicomte ! dit-il, vous me faites beaucoup de chagrin, et je ne me serais guère attendu à de pareils reproches ! Moi qui vous aimait tant ! Qui éprouvais pour vous une sympathie si vive et si profonde. Moi qui vous ai traité comme je n'aurais pas traité mon propre fils !... C'est mal, c'est bien mal. Est-ce qu'un grand seigneur comme vous s'amuse à éplucher ainsi des comptes, des factures ? Vous ne voudriez pas, je suppose, nier votre dette. Ce serait, d'ailleurs, inutile.

Il montra son dossier.

—Elle est établie et garantie par votre signature. Ces billets à ordre, ces lettres de change foraient foi en justice.

—Qu'est-ce que vous me chantez là, mon cher créancier ? dit Raymond en haussant les épaules. Je vous paierai jusqu'au dernier centime. Sachez qu'un La Olémandorio n'a jamais tenu une dette ! Vous n'auriez ni lettres de change, ni billets à ordre, ni protêts, ni jugements exécutoires, que ce serait la même chose !...

—A la bonne heure ! Voilà le langage d'un vrai gentilhomme !

—Mais patientez, que diable ! Je vous donne ma parole d'honneur que je serai marié dans trois semaines au plus tard, que tout sera décidé et terminé ce soir.

—J'attendrai ! je vous le promets. J'attendrai !

—Mais, malheureusement, je ne puis pas attendre, moi ! Il me faut ces cinq mille francs, que j'ai perdus cette nuit sur parole. Vous ne voudriez pas me laisser dans l'embarras ?

—Impossible ! Impossible ! Je suis à la côte ! Tout à fait à la côte.

—En faisant un petit effort ! Tenez ! je vais vous faire un billet de treize mille francs.

—Payable dans un mois ?

—Soit ! Cela fera un compte rond, treize cent quarante mille francs en tout ! Je savais bien que vous vous humaniserez ! Gromel tira son portefeuille, y prit cinq billets de mille francs et une feuille de papier timbré.

L'obligé et sympathique usurier de la rue Le Pelletier savait bien ce qu'il faisait.

Si, au lieu de l'acompte qu'il espérait obtenir ce jour-là, par la douceur ou par la menace, il consentait à faire un nouveau déboursé de cinq mille francs, s'il s'humanisait, comme le lui disait en souriant son débiteur, il entendait utiliser ce dernier sacrifice.

Les 3,000 pour cent d'intérêt qu'on lui offrait entraînaient, certes, pour quelque chose dans sa résolution bienveillante. Mais il obéissait à un autre mobile.

Les reproches de Raymond lui avaient mis la puce à l'oreille. Il profitait de l'occasion pour consolider sa créance.

—Ainsi, mon cher vicomte, dit-il avec un aimable sourire, vous êtes bien sûr que votre mariage ne peut pas échouer ?

—Comment donc ! Puisque je vous affirme que, ce soir même, le jour de la cérémonie sera fixé, que la publication des bans...

—Ah ! vous savez ? interrompit M. Arthur Gromel ; jusqu'au dernier moment une jeune fille peut changer d'avis.

—Il n'y a pas de danger... Ma cousine m'adore... Bref, je vous garantis que je serai marié dans trois semaines au plus tard... et que vous serez payé jusqu'au dernier sou...

—Très bien, et j'ai pleine confiance en votre parole... Seulement, dans ce cas, vous ne risquez rien de me donner une garantie écrite ?

—Bien entendu.

—C'est à cette condition expresse, que je vous remets les cinq mille francs.

Le vicomte rougit légèrement. Il savait bien que les choses n'étaient pas aussi avancées qu'il le prétendait ; que M. le Monblant n'avait pris aucune espèce d'engagement ; qu'il en était réduit à un vague espoir.

Cependant il était trop besoigneux pour ne pas accepter, les yeux fermés, toutes les exigences du prêteur. Il permit et signa tout ce qu'on voulut, sans songer aux conséquences qui pourraient résulter d'une inexécution de ses promesses.

Avec l'habileté machiavélique particulière aux usuriers, M. Gromel ne remit les fonds qu'en échange d'un reçu longuement circonstancié et motivé qui, le cas échéant, pouvait devenir entre ses mains une arme terrible contre son débiteur.

—Allons, murmurait-il en se retirant, je suis bien certain d'être payé maintenant ! Mes 210,000 francs ne sont pas perdus ! Je serais en droit de déposer une plainte en escroquerie si le mariage n'est pas célébré dans un mois !... Si je ne suis pas soldé sur la dot, il faudra bien que le général s'exécute pour épargner à son fils des poursuites correctionnelles !... Ah ! mon sieur le vicomte, vous vous permettez d'éplucher mes comptes d'intérêts et de trouver mes diables trop cher ! Je vous tiens, à présent !... Je suis bien en règle et ne crains rien !

Raymond de la Olémond... n'avait pas complètement trompé son excellent Gromel, et n'avait menti qu'à moitié.

Le général, sa femme et son fils devaient, en effet, tenter, le jour même, un effort suprême et décisif auprès de Mathilde ; ils espéraient bien vaincre ses dernières résistances, lui arracher par surprise un consentement qu'elle refusait depuis plusieurs années, et annoncer à leurs amis, dans un dîner intime, préparé pour la circonstance, le prochain mariage de Raymond avec sa cousine.

(A SUIVRE)

Commencé le 28 Août 1884—(No 244).

## AVANTAGES OFFERTS AU PUBLIC

A toute personne qui, maintenant, nous enverra le montant de sa souscription pour une année ou plus, recevra gratuitement, outre la prime à laquelle elle a droit, tous les numéros parus depuis le commencement de ces deux romans.

Par conséquent, une personne qui nous enverra \$1 recevra une magnifique collection d'une année, plus le journal pendant un an ; celles qui nous enverront \$2 recevront une collection complète de trois années de notre journal, et ce même journal pendant deux ans ; enfin, celles qui nous enverront \$3 recevront la collection complète depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1881 à ce jour, soit près de quatre années, et le journal pendant trois autres années.

Afin de permettre au public de l'apprécier, nous enverrons, GRATUITEMENT, quelques copies du journal à toute personne qui nous fera parvenir son nom et son adresse, pourvu que ce soit en dehors des limites de la cité de Montréal.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnés avant que le prix de l'abonnement soit payé.

**INFORMATIONS** — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : — Un an, \$1 00 ; six mois, 50 cents, payables d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents : 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1881 jusqu'à ce jour.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1<sup>er</sup> janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

**PREMIÈRE ANNÉE, 1880** — Epuisée.  
**DEUXIÈME ANNÉE, 1881** — *Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur*. — Ce dernier roman se termine en 1882.

**TROISIÈME ANNÉE, 1882** — *Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur (suite et fin), La grande Haine, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

**QUATRIÈME ANNÉE, 1883** — *La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Drames de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

**CINQUIÈME ANNÉE (1884)** — Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet — *Les Drames de l'Argent et La Meurtrière de l'Héritière (suite et fin)*.

MORNEAU & C<sup>IE</sup>, ÉDITEURS,

Rue 1986.

475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)